

L'Institut de Recherche en Géopolitique et d'Etudes Stratégiques (IRGES) est, en République Démocratique du Congo, le principal centre indépendant de recherche, de formation, d'information et de débat sur les grandes questions internationales. Créé en 2016 par le Professeur Kabwita Kabolo Iko, l'IRGES est un établissement d'utilité publique reconnu par les Arrêtés-Ministériels N°MIN.RST/CAB.MIN/054/2018 portant agrément des activités scientifiques et technologiques de l'Institut de Recherche en Géopolitique et d'Etudes Stratégiques et N°125/CAB/MIN/CA/PKB/2018 accordant avis favorable valant autorisation de fonctionnement de la Maison d'éditions IRGES.

Il n'est soumis à aucune tutelle administrative, définit librement ses activités et publie régulièrement ses travaux. Il associe, au travers de ses études et ses débats, dans une démarche interdisciplinaire, décideurs politiques et experts à l'échelle internationale et dispose d'un personnel-ressource capable de réfléchir largement sur les domaines indiqués et de proposer en forme textuelle et contextuelle des orientations, de la documentation et même des projets finalisés.

DOMAINES DE RECHERCHE

Prospections diplomatiques et géopolitique africaine
Organisations intergouvernementales et Intégration régionale
Etudes stratégiques sur le monde asiatique
Résolution des conflits, Conseil stratégique et prospection sur la paix et la sécurité
Pratique de négociation internationale et d'affaires
Droits humains et Droit humanitaire
Gender et Promotion des droits de la femme
Pratiques démocratiques et de bonne gouvernance
Communication, Coaching politique et Relations publiques
Marketing politique et leadership axés sur les résultats
Développement durable, Environnement et Ecologie
Management des projets nationaux et internationaux
Statistiques, Etudes économiques et sociales
Santé publique
Intelligence Artificielle et Télécommunications
Psychopédagogie

SERVICES OFFERTS

Formations
Réunions scientifiques
Gestion de projets
Revue Intelligence Stratégique
Accueil de stagiaires
Consultation d'experts
Bibliothèque numérique et en dur
IRGES éditions

L'Institut de Recherche en Géopolitique et d'Etudes Stratégiques (IRGES) est ouvert et intéressé vis-à-vis de toutes personnes, structures, institutions, entreprises ou organisations dont les domaines d'interventions et les services susmentionnés pourraient être de plus utiles à leur progrès, leur rentabilité, leur notoriété et leur reconnaissance populaire.

E-ISSN : 3006-5488 ; P-ISSN : 3006-547X
<https://doi.org/10.62912/JYTU3565>
www.revue-is.org



Maquette couverture : Editions IRGES Kinshasa-Gabrie

PARTENARIAT STRATEGIQUE USA-RDC

Enjeux, opportunités & appropriation effective

2026



3ème

GRANDE CONFERENCE

CORPS DE L'ELITE SCIENTIFIQUE DE L'UDPS
CES-UDPS

THEME

PARTENARIAT STRATEGIQUE USA-RDC

Enjeux, opportunités & appropriation effective

Du 22 au 23 Juin 2026 - HILTON KINSHASA

NUMERO SPECIAL

«La science au service au peuple»



**INSTITUT DE RECHERCHE EN GEOPOLITIQUE ET
D'ETUDES STRATEGIQUES**

Revue
Intelligence Stratégique

Vol. 009, Numéro Spécial, Juillet 2026

E-ISSN : 3006-5488, P-ISSN : 3006-547X

<https://doi.org/10.62912/JYFU3565>



Siège social : 292, avenue Mweka, Commune de Lingwala, Kinshasa, République
Démocratique du Congo.

Téléphone : +243 89 7175 074 ; 82 006 1696

E-mail : felly.lukunga@revue-is.org, article@revue-is.org, info@revue-is.org ;

Internet : www.revue-is.org ; www.irges.org

Europe : 59, Rue du Rhône, 1204 Genève, Suisse, + 41 22 810 88 68, Chambre de
Commerce Suisse-RD Congo, info@ccsc.ch



Revue Intelligence Stratégique
Journal des publications scientifiques
Volume 9, Numéro Spécial

Juillet 2026

p-ISSN : 3006-547X ; e-ISSN : 3006-5488

<https://doi.org/10.62912/CES-UDPS0024>

www.revue-is.org

LES INFRASTRUCTURES PORTEUSES DE L'ECONOMIE : LE CAS DES INFRASTRUCTURES DE TELECOMMUNICATIONS

Jean-Claude MUDILU KAFUNDA

Ingénieur Civil Polytechnicien — Expert en Télécommunications

RÉSUMÉ

Cette étude montre que les infrastructures de télécommunications constituent désormais un pilier essentiel de la transformation économique de la République démocratique du Congo. Malgré des progrès importants dans la téléphonie mobile, l'Internet et le mobile money, le pays demeure confronté à une couverture haut débit insuffisante, à un réseau national de fibre optique incomplet, à une forte dépendance au cloud étranger et à des faiblesses en matière de cybersécurité. Elle recommande ainsi la construction d'un backbone national, le développement de data centers et d'un cloud souverain, l'extension de la 4G et de la 5G, la diversification de la connectivité internationale et l'investissement dans les compétences numériques afin de renforcer la souveraineté, l'inclusion et la compétitivité de la RDC.

Mots-clés : *télécommunications, infrastructure numérique, backbone fibre optique, data centers, cloud souverain, cybersécurité.*

ABSTRACT

This study shows that telecommunications infrastructure is now a key pillar of the Democratic Republic of the Congo's economic transformation. Despite significant progress in mobile telephony, the Internet, and mobile money, the country continues to face insufficient broadband coverage, an incomplete national fiber-optic network, heavy reliance on foreign cloud services, and cybersecurity vulnerabilities. It therefore recommends building a national backbone, developing data centers and a sovereign cloud, expanding 4G and 5G coverage, diversifying international connectivity, and investing in digital skills to strengthen the DRC's sovereignty, inclusion, and competitiveness.

Keywords : *telecommunications, digital infrastructure, fiber-optic backbone, data centers, sovereign cloud, cybersecurity.*

INTRODUCTION

Pendant une grande partie du XX^e siècle, la richesse des nations reposait essentiellement sur trois grandes catégories d'infrastructures : les infrastructures de transport, les infrastructures énergétiques et les infrastructures industrielles. Au XXI^e siècle, une quatrième catégorie est devenue indispensable : l'infrastructure numérique. Aujourd'hui, aucune économie moderne ne peut fonctionner sans Internet, sans réseaux mobiles, sans centres de données, sans informatique en nuage, sans plateformes numériques ni intelligence artificielle. Les télécommunications sont ainsi devenues le système nerveux de l'économie moderne.

Les données sont désormais aussi importantes que les marchandises. Les infrastructures numériques rendent possibles les transactions bancaires, le *mobile money*, le commerce électronique, l'administration en ligne, l'enseignement à distance, la télémédecine et le déploiement de l'intelligence artificielle. Pour la République démocratique du Congo, pays-continent dont l'intégration physique demeure inachevée, le numérique offre une opportunité singulière : celle de connecter les populations, les marchés et les administrations à une vitesse et à un coût sans commune mesure avec ceux des infrastructures physiques traditionnelles, à condition d'en construire préalablement le socle.

Le *mobile money* illustre, à lui seul, cette puissance transformatrice. Avec plus de 34 millions d'utilisateurs, il est devenu, en une décennie, la première infrastructure financière du pays. Alors que le réseau bancaire classique ne dessert qu'une faible proportion de la population, le portefeuille électronique permet à des dizaines de millions de Congolais de payer, d'épargner, de transférer et de recevoir de l'argent, y compris les fonds provenant de la diaspora, à partir d'un simple téléphone. Chaque extension de la couverture du réseau représente donc simultanément un progrès en matière d'inclusion financière, un élargissement du potentiel de mobilisation fiscale et une consolidation du marché intérieur formel.

I. ÉTAT DES LIEUX ET ANALYSE SWOT DES INFRASTRUCTURES NUMÉRIQUES DE LA RDC

Le diagnostic présenté combine l'inventaire des infrastructures d'accès et de transport des données, l'évaluation de la connectivité internationale ainsi qu'une analyse SWOT synthétique reproduite ci-dessous.

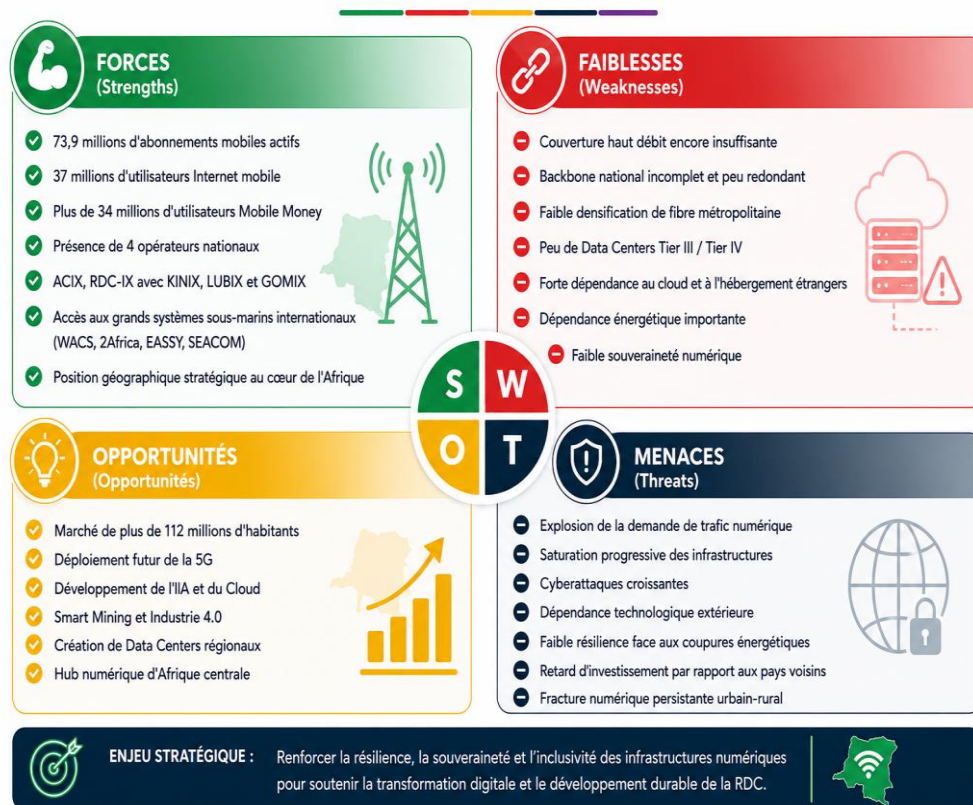


Fig. 1 – Analyse SWOT des infrastructures numériques de la RDC (source : communication, 2026).

Du côté des forces, la RDC compte 73,9 millions d'abonnements mobiles actifs, 37 millions d'utilisateurs de l'Internet mobile et plus de 34 millions d'utilisateurs du *mobile money*. Le pays dispose également de quatre opérateurs nationaux et de plusieurs points d'échange Internet, notamment l'ACIX/RDC-IX, avec KINIX à Kinshasa, LUBIX à Lubumbashi et GOMIX à Goma. Il est en outre connecté aux grands systèmes internationaux de câbles sous-marins, tels que WACS, 2Africa, EASSy et SEACOM, tout en bénéficiant d'une position géographique stratégique au cœur de l'Afrique.

Ces atouts contrastent toutefois avec plusieurs faiblesses structurelles : une couverture haut débit encore insuffisante, un réseau national dorsal incomplet et peu redondant, une faible densification de la fibre optique métropolitaine, la rareté des centres de données de niveaux Tier III et Tier IV, une forte dépendance à l'égard du cloud et de l'hébergement étrangers, ainsi qu'une dépendance

énergétique contraignante. Dans l'ensemble, ces insuffisances traduisent une souveraineté numérique encore limitée.

Les opportunités sont néanmoins considérables. Elles reposent notamment sur un marché de plus de 112 millions d'habitants, le futur déploiement de la 5G, le développement de l'intelligence artificielle et du cloud, l'essor du *smart mining* et de l'industrie 4.0 dans les bassins miniers, la création de centres de données régionaux ainsi que la possibilité de faire de la RDC un pôle numérique majeur en Afrique centrale.

Les menaces sont cependant déjà présentes. Elles concernent l'augmentation rapide de la demande de trafic, la saturation progressive des infrastructures, la multiplication des cyberattaques, la dépendance technologique extérieure, la faible résilience face aux coupures d'électricité, le retard des investissements par rapport aux pays voisins et la persistance de la fracture numérique entre les villes et les milieux ruraux. L'enjeu stratégique consiste donc à renforcer la résilience, la souveraineté et l'inclusivité des infrastructures numériques afin de soutenir la transformation numérique et le développement durable de la RDC.

Ce diagnostic appelle deux observations complémentaires. La première concerne l'écart entre la pénétration de la téléphonie mobile et l'usage effectif de l'Internet. Avec 73,9 millions d'abonnements mobiles, mais seulement 37 millions d'utilisateurs de l'Internet mobile, près de la moitié des abonnés n'accède pas encore aux services de données. Cette situation s'explique notamment par l'insuffisance de la couverture réseau, le coût élevé des terminaux et des forfaits, ainsi que le déficit de compétences numériques.

La fracture numérique présente également une dimension territoriale. La connectivité de qualité demeure concentrée dans les grandes métropoles, tandis que plusieurs provinces restent dépendantes de liaisons satellitaires coûteuses.

La seconde observation porte sur la dépendance de la chaîne numérique à l'énergie. En l'absence d'une alimentation électrique fiable, ni les antennes, ni les centres de données, ni les points d'échange Internet ne peuvent fonctionner correctement. Le développement des infrastructures numériques demeure ainsi indissociable du développement des infrastructures énergétiques, également abordé dans le cadre de cette conférence.

II. LES CINQ INFRASTRUCTURES PRIORITAIRES À L'HORIZON 2030

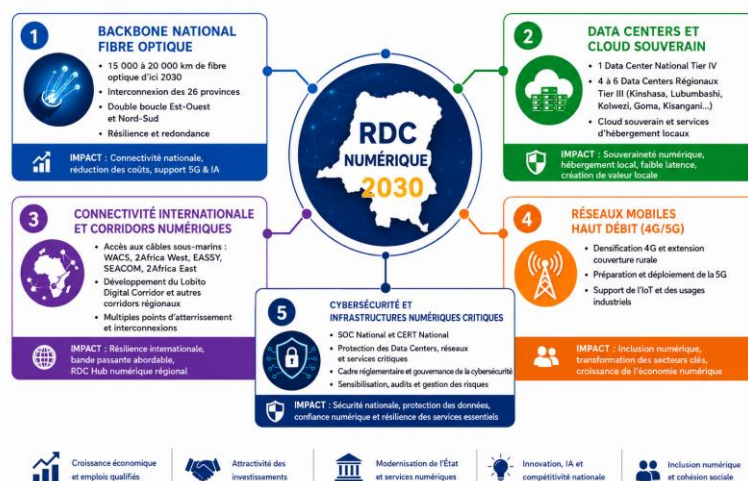


Fig. 2 — « RDC Numérique 2030 » : les cinq infrastructures prioritaires (source : communication, 2026).

La feuille de route « RDC Numérique 2030 » s'articule autour de cinq chantiers prioritaires.

Le premier chantier concerne la construction d'un réseau dorsal national en fibre optique. Il prévoit le déploiement de 15 000 à 20 000 kilomètres de fibre optique d'ici à 2030, l'interconnexion des vingt-six provinces ainsi que la mise en place d'une double boucle est-ouest et nord-sud garantissant la résilience et la redondance du réseau. L'impact attendu est l'établissement d'une connectivité nationale complète, la réduction des coûts d'accès et la création d'un socle technologique capable de soutenir le déploiement de la 5G et le développement de l'intelligence artificielle.

Le deuxième chantier porte sur les centres de données et le cloud souverain. Il prévoit la construction d'un centre de données national de niveau Tier IV ainsi que de quatre à six centres de données régionaux de niveau Tier III, notamment à Kinshasa, Lubumbashi, Kolwezi, Goma et Kisangani. Ces infrastructures seraient associées à une offre de cloud souverain et à des services locaux d'hébergement. L'objectif poursuivi est de renforcer la souveraineté numérique, de garantir l'hébergement local des données et de créer de la valeur dans l'économie numérique.

Le troisième chantier concerne la connectivité internationale et les corridors numériques. Il prévoit la diversification de l'accès aux câbles sous-marins, notamment WACS, 2Africa West, EASSy, SEACOM et 2Africa East, ainsi que le développement de corridors numériques régionaux, la multiplication des points d'atterrissage et le renforcement des interconnexions. L'objectif est de faire de la RDC un pôle numérique régional, conformément à sa position géographique stratégique au cœur de l'Afrique.

Le quatrième chantier porte sur les réseaux mobiles à haut débit. Il comprend la densification de la couverture 4G, l'extension du réseau dans les zones rurales, la préparation et le déploiement de la 5G, ainsi que le développement de l'Internet des objets et des usages industriels. Ces infrastructures constituent une condition essentielle de l'inclusion numérique et de la transformation des filières productives, notamment dans les domaines du *smart mining*, de l'industrie 4.0 et de l'agriculture de précision.

Le cinquième chantier, de nature transversale, concerne la cybersécurité et la protection des infrastructures numériques critiques. Il prévoit la création d'un centre national des opérations de sécurité, communément appelé SOC, ainsi que d'un centre national de veille, d'alerte et de réponse aux incidents informatiques, ou CERT. Il comprend également la protection des centres de données, des réseaux et des services critiques, ainsi que la mise en place d'un cadre réglementaire et d'une gouvernance nationale de la cybersécurité.

L'objectif est de renforcer la sécurité nationale grâce à la protection des données, à la consolidation de la confiance numérique et à l'amélioration de la résilience des services essentiels. Ce chantier rejoint directement les analyses présentées lors du panel 3 de la conférence sur les infrastructures critiques et les menaces hybrides. Le réseau numérique apparaît, en effet, comme l'une des infrastructures les plus stratégiques, mais également comme l'une des plus exposées aux attaques.

Pris dans leur ensemble, ces cinq chantiers devraient favoriser la croissance économique, la création d'emplois qualifiés, l'attractivité des investissements, la modernisation de l'État et des services publics numériques, l'innovation, la compétitivité nationale fondée sur l'intelligence artificielle, l'inclusion numérique et le renforcement de la cohésion sociale.

III. LES CINQ ENGAGEMENTS PRIORITAIRES

La réalisation de la feuille de route « RDC Numérique 2030 » nécessite des engagements politiques, institutionnels, financiers et techniques clairement

définis. Les infrastructures numériques ne pourront produire pleinement leurs effets que si elles s'accompagnent d'un environnement réglementaire favorable, d'investissements durables, d'une ouverture équitable des réseaux et du développement des compétences nationales. Dans cette perspective, cinq engagements prioritaires doivent être retenus.

Premièrement, il convient d'accélérer les partenariats public-privé dans le domaine des infrastructures numériques afin de mobiliser les capitaux, les technologies et l'expertise des opérateurs nationaux et internationaux, sans exercer une pression excessive sur les finances publiques.

Deuxièmement, il importe de mettre en place un cadre fiscal et réglementaire stable, prévisible et attractif. Cette condition est indispensable pour encourager les investissements à long terme dans un secteur caractérisé par une forte intensité capitalistique et par des évolutions technologiques rapides.

Troisièmement, la RDC doit construire un réseau dorsal national en fibre optique ouvert, résilient et accessible à l'ensemble des opérateurs dans des conditions transparentes et non discriminatoires. Ce principe d'accès ouvert contribuerait à stimuler la concurrence, à améliorer la qualité des services et à réduire les coûts supportés par les utilisateurs.

Quatrièmement, il est nécessaire de développer des centres de données ainsi qu'un cloud souverain afin que les données congolaises puissent être hébergées, traitées, sécurisées et valorisées sur le territoire national. Cette orientation renforcerait la souveraineté numérique et favoriserait la création d'une économie nationale fondée sur les données.

Cinquièmement, la RDC doit investir massivement dans les compétences numériques et l'intelligence artificielle. Aucune infrastructure ne peut produire durablement ses effets sans les ingénieurs, les techniciens, les spécialistes de la cybersécurité, les développeurs et les experts en science des données chargés de la concevoir, de l'exploiter et de la sécuriser.

IV. DISCUSSION

La mise en œuvre de cette feuille de route soulève la question fondamentale du modèle économique à adopter. L'expérience des pays africains ayant réussi leur transition numérique montre la nécessité de construire et d'exploiter le réseau dorsal national dans le cadre de partenariats public-privé, tout en imposant une obligation d'accès ouvert destinée à stimuler la concurrence entre les fournisseurs de services.

Cette expérience met également en évidence l'importance d'instaurer des incitations fiscales ciblées dans les zones économiquement moins rentables afin de favoriser l'extension de la couverture numérique dans les milieux ruraux. L'agrégation de la demande publique, notamment celle des administrations, des écoles, des universités, des hôpitaux et des autres services publics, peut également garantir aux investisseurs un socle de revenus suffisamment stable pour soutenir leurs investissements.

Bien que la RDC accuse un retard dans le développement de ses infrastructures numériques, elle dispose de la possibilité de franchir certaines étapes technologiques en adoptant directement les standards les plus récents. Toutefois, cette progression ne pourra se réaliser sans des choix institutionnels cohérents, une planification rigoureuse et un environnement favorable aux investissements.

Le partenariat stratégique avec les États-Unis confère à cette feuille de route une importance particulière. Les entreprises technologiques américaines occupent une position dominante dans l'économie mondiale du cloud, des équipements de réseau et de l'intelligence artificielle. Par ailleurs, les institutions financières américaines, notamment la U.S. International Development Finance Corporation, financent des infrastructures numériques dans plusieurs pays partenaires.

La sécurisation des chaînes d'approvisionnement en minerais critiques exige également une infrastructure numérique de traçabilité, de communication et de contrôle tout au long des corridors logistiques. Le corridor de Lobito et les projets énergétiques présentés dans les autres communications de ce panel n'atteindront leur plein potentiel que s'ils sont accompagnés d'un véritable corridor numérique.

Réciproquement, la transformation locale des minerais, l'administration électronique, le registre national de la population présenté lors du panel 3 et l'inclusion financière de dizaines de millions de Congolais reposent sur un même socle : la connectivité. Investir dans les télécommunications revient donc à investir simultanément dans la modernisation de l'ensemble des secteurs économiques, sociaux et administratifs du pays.

CONCLUSION

La République démocratique du Congo dispose d'atouts importants, notamment un marché de plus de 112 millions d'habitants, une position géographique centrale, des points d'échange Internet opérationnels et un accès aux principaux câbles sous-marins internationaux. Elle demeure néanmoins

vulnérable sur le plan numérique et fortement dépendante des infrastructures, des technologies et des services étrangers.

La feuille de route « RDC Numérique 2030 », fondée sur la construction d'un réseau dorsal national de 15 000 à 20 000 kilomètres de fibre optique, le développement de centres de données souverains, la diversification de la connectivité internationale, l'extension des réseaux 4G et 5G ainsi que la mise en place d'un dispositif national de cybersécurité, trace la voie vers une souveraineté numérique au service du développement.

Le partenariat stratégique entre les États-Unis et la RDC peut constituer un accélérateur décisif de cette transformation. Toutefois, la RDC ne doit pas seulement négocier l'acquisition d'équipements. Elle doit également obtenir des transferts de technologies et de compétences, l'hébergement local des données, la formation des ressources humaines et la création d'une valeur ajoutée numérique nationale.

Le système nerveux de l'économie congolaise de demain se construit dès aujourd'hui. Sa réussite dépendra de la capacité du pays à mobiliser les financements, à développer les compétences nationales, à protéger ses infrastructures critiques et à faire du numérique un instrument de souveraineté, d'inclusion et de prospérité partagée.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AGENCE DE RÉGULATION DE LA POSTE ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS DU CONGO. (s. d.). *Observatoire du marché des télécommunications*.
- BANQUE MONDIALE. (2021). *Digital development overview*.
- GSMA. (2024). *The mobile economy: Sub-Saharan Africa 2024*.
- MUDILU KAFUNDA, J.-C. (2026, 22-23 juin). *Les infrastructures porteuses de l'économie : Le cas des infrastructures de télécommunications* [Communication]. 3^e Grande Conférence du CES-UDPS, Kinshasa, République démocratique du Congo.
- UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS. (2024). *Measuring digital development: Facts and figures 2024*.